

**Arrêté accordant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers
au titre de la promotion du 14 juillet 2021**

*Le Préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite*

Vu le décret n° 68-1055 du 29 novembre 1968, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Vu le décret n° 80-209 du 10 mars 1980 modifiant divers articles de la partie réglementation du Code des communes relative aux sapeurs-pompiers communaux ;

Vu les articles 12 à 22 du décret n°90-850 du 25 septembre 1990 ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 fixant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;

Sur proposition du Sous-Préfet, directeur de cabinet ;

Arrête :

Article 1 : Des médailles d'honneur sont décernées aux sapeurs-pompiers du Corps départemental d'Eure-et-Loir dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement :

Bronze :

Monsieur Cyprien MORÉE, Caporal sapeur-pompier volontaire
Monsieur Teddy RIETZ, Caporal sapeur-pompier professionnel
Monsieur Valentin MENARD, Caporal-chef sapeur-pompier volontaire

Argent :

Madame Cécile VANDERAERDE, Adjudant sapeur-pompier volontaire
Monsieur Mathieu FRANÇOIS, Adjudant-chef sapeur-pompier volontaire
Monsieur David DUBOIS, Caporal sapeur-pompier professionnel
Monsieur Emmanuel DUPONT, Commandant sapeur-pompier volontaire
Monsieur Stéphane DELORME, sapeur-pompier volontaire de 1ère classe
Monsieur Xavier HENRY, sapeur-pompier volontaire de 1ère classe

Monsieur Geoffroy BOUDET, Sergent-chef sapeur-pompier professionnel
Monsieur François COULON, Sergent-chef sapeur-pompier professionnel
Monsieur Anthony TROUVE, Sergent-chef sapeur-pompier volontaire

Or :

Monsieur Cédric BIGNON, Adjudant-chef sapeur-pompier professionnel
Monsieur Fabien LECUIROT, Commandant sapeur-pompier professionnel
Monsieur Michaël ACHARD, Lieutenant-colonel sapeur-pompier professionnel
Monsieur Frédéric ALEXANDRE, Lieutenant-colonel sapeur-pompier professionnel
Monsieur Jean-Claude BESLAY, sapeur-pompier volontaire de 1ère classe
Madame Adeline LALANDE, Sergent-chef sapeur-pompier volontaire

Grand'or :

Monsieur Dominique VANDENHOVE, Contrôleur général sapeur-pompier professionnel

Article 2 : Le Sous-Préfet, directeur de cabinet de la préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Chartres, le **21 MAI 2021**

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet**

Yannis BOUZAR

